



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Au siège de la Communauté de communes
Lyons Andelle

Date : 26/09/2024

à 18h30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 4 juillet 2024.

Ordre du jour :

I) Administration générale

1. Désignation d'un membre appelé à siéger au sein de la commission thématique intercommunale « cycle de l'eau » ;
2. Désignation d'un délégué suppléant appelé à siéger au sein du Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases et équipements sportifs annexés aux collèges de Fleury-sur-Andelle et de Romilly-sur-Andelle ;
3. Avenants au marché d'assurance de la Communauté de communes Lyons Andelle : autorisation de signature.

II) Finances et affaires générales

1. Décision budgétaire modificative n°1 relative au budget principal : approbation ;
2. Décision budgétaire modificative n°1 relative au budget annexe « SPANC » : approbation ;
3. Décision budgétaire modificative n°1 relative au budget annexe « Office de tourisme » : approbation ;
4. Décision budgétaire modificative n°1 relative au budget annexe « Aide à domicile » : approbation ;
5. Ouverture des crédits par anticipation au vote des budgets primitifs 2025.

III) Voirie

1. Conventions de viabilité hivernale sur les voies communales d'intérêt communautaire : autorisation de signature ;
2. Programmation des travaux sur les ouvrages d'art communautaires : approbation.

IV) Tourisme et culture

1. Culture : sollicitation de subventions pour la programmation culturelle 2024/2025 ;
2. Tourisme : vente de produits dit « groupes » : conditions de commercialisation à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
3. Tourisme : fixation des tarifs des produits groupes commercialisés par l'Office de tourisme à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
4. Tourisme : conditions générales et particulières de vente à compter du 1^{er} octobre 2024 ;

V) Aménagement du territoire et du cadre de vie

1. Urbanisme – Lancement de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité de Plan Local d'Urbanisme de Romilly-sur-Andelle : autorisation.

VI) Cycle de l'eau

1. SPANC : approbation du rapport annuel sur les prix et la qualité du service.

VII) Information sur les décisions prises par le Président par délégation du conseil communautaire

VIII) Informations diverses.